

## « *Les maisons des adolescents jouent un rôle de première ligne en santé mentale* »

**Entretien avec Raphaël Essers,**  
cadre socio-éducatif, maison des adolescents  
de Guadeloupe et des îles du nord,  
délégué interterritorial outre-mer, Association nationale  
des maisons des adolescents.

### **La Santé en action : Qu'apporte une maison des adolescents (MDA) ?**

Raphaël Essers : C'est un lieu d'accueil généraliste, ouvert à tous les jeunes de 11 à 25 ans, sans condition ni formalité administrative. Ces derniers peuvent y venir spontanément – et même anonymement – pour parler d'un mal-être, d'un problème personnel ou simplement pour trouver un espace d'écoute. Ses missions principales sont l'accueil, l'écoute, l'évaluation des situations, l'accompagnement de courte durée des jeunes et de leur famille, la prévention et la promotion de la santé, ainsi que le soutien aux professionnels<sup>1</sup>. La première étape de l'accueil est toujours une évaluation bienveillante de la situation, qui permet de déterminer les besoins et les formes d'accompagnement possibles. Cela peut aller de quelques échanges ponctuels à des suivis plus individualisés ou une orientation vers des structures spécialisées comme les centres médico-psychologiques (CMP), les centres médico-psycho-pédagogiques (CMPP), ou des professionnels libéraux. Les MDA proposent aussi des ateliers collectifs – groupes de parole, santé sexuelle, gestion des émotions, etc. – afin de renforcer l'estime de soi, travailler sur les besoins repérés et créer du lien.

### **S. A. : Quels professionnels les jeunes peuvent-ils rencontrer ?**

R. E. : Les équipes varient selon les territoires, mais y exercent souvent des éducateurs spécialisés, des psychologues, des infirmiers, des pédiopsychiatres, parfois des assistants sociaux, ou encore des éducateurs à la vie affective et sexuelle. Le choix des profils est adapté aux réalités du territoire : en Guadeloupe, notre équipe est plutôt socio-éducative pour mieux répondre aux problématiques sociales et familiales des jeunes. Certaines maisons des adolescents (MDA) bénéficient aussi de professionnels mis à disposition par leurs

partenaires ; ces derniers sont fondamentaux pour le fonctionnement d'une MDA, où le travail en réseau est incontournable, tant les problématiques sont hétérogènes. Parmi ces partenaires, nous pouvons citer l'Éducation nationale, la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), les conseils départementaux, les missions locales, la caisse d'allocation familiale (CAF), les associations, les CMP, les centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA), les hôpitaux ou encore les tribunaux. Ils permettent à la fois une orientation fluide et un appui précieux pour des situations complexes. La MDA peut aussi proposer des formations aux professionnels, organiser des réunions cliniques partagées ou des séminaires thématiques.

### **S. A. : Les MDA sont-elles en cohérence avec la feuille de route de la santé mentale ?**

R. E. : Bien qu'elles ne soient pas des structures spécialisées de prise en charge des troubles psychiques, les maisons des adolescents jouent un rôle crucial de première ligne en santé mentale. Elles permettent de repérer précocement des situations de souffrance psychique exprimée plus ou moins indirectement par des symptômes d'anxiété ou de dépression, des situations de harcèlement ou des crises suicidaires. Le cadre souple favorise la parole – ne sont exigés ni papier, ni carte Vitale, ni autorisation parentale pour les mineurs –, là où d'autres structures comme les CMP peuvent paraître trop médicalisées, voire stigmatisantes. Les MDA assurent ainsi une fonction de « tampon », en accueillant les jeunes en attente d'un accompagnement plus spécialisé, ce qui évite qu'ils restent seuls sans soin.

### **S. A. : Quelles actions sont menées en Guadeloupe ?**

R. E. : La maison des adolescents de Basse-Terre a développé un accueil informel baptisé La Halte. C'est un espace de détente avec jeux, jardin et cuisine ouverte, qui permet aux jeunes de se poser et, à leur rythme, d'entrer en contact avec l'équipe. Nous avons choisi ce lieu, parce qu'il est proche d'un lycée : ainsi les jeunes peuvent librement

## **L'ESSENTIEL**

■

**► Les maisons des adolescents (MDA) sont des lieux d'accueil et de conseil gratuits, anonymes et sans formalité pour les jeunes de 11 à 25 ans. Les professionnels leur proposent de l'écoute et des activités ludiques ou éducatives, créant ainsi un lien de confiance essentiel. Ils repèrent alors les situations de souffrance psychique, et leur proposent un accompagnement court ou les orientent vers des structures de prise en charge adaptées.**

y venir pendant leurs heures creuses, sans demande particulière. Progressivement, certains d'entre eux demandent un rendez-vous avec un psychologue : cet accès informel favorise une première démarche vers un soutien psychologique, sans stigmatisation.

### **S. A. : Quels sont les freins au développement des MDA ?**

R. E. : Le principal frein est financier. Les moyens alloués notamment par les agences régionales de santé (ARS) sont souvent insuffisants au regard des besoins du terrain. Ainsi, certaines MDA tentent de diversifier leurs sources de financement : conseil départemental, établissement public de coopération intercommunale (EPCI)/commune, CAF, préfecture, conseil régional, etc. En Guadeloupe, la MDA fonctionne avec seulement huit équivalents temps plein (ETP) sur trois sites pour un territoire aux multiples problématiques : précarité, mobilité difficile, archipel à couvrir, forte proportion de jeunes. Ceci empêche parfois une prise en charge rapide et qualitative. ■

**Propos recueillis par Anne-Lise Favier, journaliste.**

1. Voir aussi le rapport annuel public 2025 de la Cour des comptes. En ligne : <https://www.comptes.fr/sites/default/files/2025-03/20250319-RPA-2025-maisons-des-adolescents.pdf> (NDLR).